

# COUR D'APPEL

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
GREFFE DE MONTRÉAL

No : 500-09-030428-239  
(500-06-001117-213)

---

## PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

---

DATE : Le 16 avril 2024

FORMATION : LES HONORABLES JOCELYN F. RANCOURT, J.C.A.  
STÉPHANE SANSFAÇON, J.C.A.  
CHRISTINE BAUDOIN, J.C.A.

PARTIES APPELANTES	AVOCATS
<b>COMPAGNIE GENERAL MOTORS DU CANADA GENERAL MOTORS COMPANY GENERAL MOTORS LLC</b>	Me STÉPHANE PITRE Me ANNE MERMINOD ( <i>Borden Ladner Gervais</i> )
PARTIE INTIMÉE	AVOCAT
<b>FRANÇOIS DÉCARY-GILARDEAU</b>	Me JAMES REZA NAZEM

En appel d'un jugement rendu le 18 janvier 2023 par l'honorable Christian Immer de la Cour supérieure, district de Montréal.

NATURE DE L'APPEL : **Action collective – Autorisation – *Loi sur la protection du consommateur* – Véhicule automobile électrique – Représentation fausse ou trompeuse – Vice caché – Dommage – Annulation de la vente.**

---

Greffier-audiencier : Marc-Anthony Gonzalez de Cruz

Salle : Pierre-Basile-Mignault

---

---

AUDITION

---

- 11 h 25 Début de l'audience. Identification du dossier et des avocats.  
Remarques préliminaires de la Cour.
- 
- 11 h 26 Argumentation de Me Pitre.
- 
- 11 h 29 Échange entre la Cour et Me Pitre.
- 
- 11 h 40 Reprise de l'argumentation de Me Pitre.
- 
- 11 h 47 Question de la Cour et réponse de Me Pitre.
- 
- 11 h 50 Reprise de l'argumentation de Me Pitre.
- 
- 11 h 57 Argumentation de Me Nazem.
- 
- 12 h 05 Questions de la Cour et réponses de Me Nazem.
- 
- 12 h 08 Reprise de l'argumentation de Me Nazem.
- 
- 12 h 15 Réplique de Me Pitre.
- 
- 12 h 19 Suspension de l'audience.
- 
- 12 h 25 Reprise de l'audience.  
**PAR LA COUR :** L'audience **est continuée** au 19 avril 2024, en salle Pierre-Basile-Mignault. Les parties sont dispensées d'être présentes à la Cour. Si la Cour n'est pas en mesure de rendre l'arrêt à cette date, le dossier sera mis en délibéré et les parties en seront avisées.
- 
- 12 h 26 Fin de l'audience.
- 



Marc-Anthony Gonzalez de Cruz, Greffier-  
audiencier